Le Conseil d'administration de l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) a procédé, ce mardi 12 décembre 2023, à l'élection de sa nouvelle Présidente. Céline Dugast (FHF) succède à Céline Blondiaux (CFDT), présidente en 2023 de l'ANFH.

Représentante de la Fédération hospitalière de France (FHF), Céline Dugast est Directrice générale pa

Son parcours professionnel, tant opérationnel, que stratégique lui a permis de mettre à disposition des

« *En 2024, nous fêterons les 50 ans de l'ANFH avec une grande fierté les. Je suis honorée d'avoir l'opp*

Ophélie Labelle (CGT) assurera pour sa part le rôle de vice-Présidente de l'ANFH en 2024.

Représentante de la Fédération Santé et Action Sociale de la Confédération Générale du Travail (CGT

Outre la présidente et la vice-présidente, Le bureau sera par ailleurs complété de Céline Blondiaux (CF

L'ANFH en bref –

OPCA de la fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH) est agréée par le Ministère de la Santé pour

collecter et gérer les fonds consacrés au financement du plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des études promotionnelles (0,6%),de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements. L'ANFH offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers : veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication…
Reposant sur trois valeurs structurantes - paritarisme, solidarité et proximité - environ 500 administrateurs et 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes. Depuis 2021, L'ANFH accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière.